



Les devoirs en ligne sur Moodle

Ce tutoriel vous guide dans toutes les étapes pour participer à un examen en ligne sur la plateforme Moodle Examens.

Étape 1 : Repérez l'examen

Vous êtes automatiquement inscrit aux examens qui vous concernent sur la plateforme Moodle Examens. Chaque matière dispose de son propre espace, qui s'affiche sur la page d'accueil de la plateforme :

<https://moodle-examens.u-bordeaux.fr/my/>

La scolarité vous envoie également un lien direct à suivre.

Une fois sur la page d'accueil de la matière, le devoir ressemble à cela :

Évaluation finale



Devoir sur table à rendre

Si l'examen n'a pas encore débuté, vous pourrez le repérer sans pour autant y accéder.

Évaluation finale



Devoir sur table à rendre

Accès restreint Disponible à partir du **25 décembre 2020, 14:00**

Étape 2 : Composez

Si vous pouvez cliquer sur l'examen avant l'heure prévue, vous verrez le message suivant :

Statut de remise

Les détails du devoir et le formulaire de remise de document seront disponibles dès le **vendredi 25 décembre 2020, 14:00**

À l'heure prévue, la consigne et le sujet sont rendus automatiquement accessibles.

Devoir sur table à rendre

Voici le devoir que vous devez rendre. Vous avez deux heures de composition (+10 minutes de dépôt). Pensez à bien justifier votre texte et à mettre un interligne de 1,5. N'oubliez pas de remobiliser toutes les connaissances vues pendant les TD au long du semestre.

 [Droit des obligations sous le régime de la IVème république.pdf](#)

Vous pouvez alors le télécharger et composer chez vous, suivant les directives fournies.

Attention à ne pas dépasser le temps imparti, autrement vous ne pourrez plus rendre votre production.

Étape 3 : Déposez votre production

Vous disposez d'un délai de **10 minutes** pour déposer votre devoir (en plus du temps de composition).
Revenez sur la page de l'examen, et cliquez sur « Ajouter un travail » pour le déposer.

Statut de remise

Statut des travaux remis	Aucune tentative
Statut de l'évaluation	Non évalué
Dernière modification	-
Commentaires	▶ Commentaires (0)

[Ajouter un travail](#)

Vous n'avez pas encore remis de travail.

Vous accédez alors à l'interface vous permettant de déposer votre production. Attention, car un filtre peut être appliqué par l'enseignant(e) pour n'accepter que certains fichiers (.pdf, par exemple). Cela est précisé dans la consigne de l'examen.

Taille maximale des fichiers : 50Mo ; nombre maximal de fichiers : 1

Fichiers

Vous pouvez glisser des fichiers ici pour les ajouter.

Types de fichier acceptés :

- Document RTF .rtf
- Document texte OpenDocument .odt
- Document Word .doc
- Document Word 2007 .docx

[Enregistrer](#) [Annuler](#)

Étape 4 : C'est fini !

Lorsque vous avez déposé votre production, le message suivant s'affiche :

Statut des travaux remis	Remis pour évaluation
--------------------------	-----------------------

Vous n'avez plus rien à faire. Une fois passée l'heure de fin de l'épreuve, celle-ci n'est plus accessible.

ATTENTION !

L'épreuve est anonyme, votre nom sera donc remplacé par un numéro d'identification lors de la correction. Comme pour une épreuve en présentiel, l'enseignant(e) ne peut pas visualiser votre nom et l'anonymat est ensuite levé par les services de scolarité. C'est pourquoi il est **absolument nécessaire** de ne pas signer votre production, à la fois dans la copie mais également dans le nom de votre fichier.

Remises de fichiers

—

 Devoir de Jean Dupond

25 décembre 2020, 16:23



Remises de fichiers

—

 Devoir

25 décembre 2020, 16:23

